

➤ **Réunion directeurs sportif**

La confirmation des partants doit se terminer 15 minutes avant l'heure de la réunion des directeurs sportifs

Lieu :

Tél :

Date d'ouverture :

Horaires :

Cette réunion doit, à l'initiative de l'organisateur, regrouper dans un local approprié les membres de l'organisation, le collège des commissaires et les directeurs sportifs. Elle doit avoir lieu dans les 24 heures qui précèdent la compétition et au plus tard 2 heures avant le commencement.

➤ **Contrôle de départ (du prologue ou de la 1ère étape)**

Lieu :

Heure d'ouverture de :

à :

➤ **Lieu de rassemblement**

Lieu :

Heure de départ du lieu de rassemblement : 13h45

➤ **Contrôle Antidopage**

Lieu - 1ère journée

Lieu - 2e journée

Lieu - 3e journée

Lieu - 4e journée

Date, le :

A :

Signature et cachet de l'organisateur

Nogent Sur Oise Sports Événements
Mairie de Nogent Sur Oise
74 Rue du Général De Gaulle
60180 Nogent Sur Oise
Tél : 06 09 31 54 99



Nota important : Rappel des documents à annexer au présent document

- les lieux et heures de rassemblement et de départ de chaque étape (avec numéro de téléphone)
- la liste des lieux de permanences (départ et arrivée) de chaque étape
- la liste des locaux avec adresse prévue pour le contrôle antidopage
- l'itinéraire détaillé avec les kilométrages, les horaires de chaque étape, le profil, les endroits dangereux, les passages à niveau, le profil des 3 derniers km de chaque étape.
- les longueurs des circuits d'arrivée s'il y a lieu et le nombre de tours à effectuer
- la liste des prix du prologue, des étapes, demi-étapes, du classement général et des classements annexes
- le règlement particulier relatif à l'attribution des maillots de leader, outre ceux du classement individuel au temps et aux points.

IMPRIMER